



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Toujours plus de victimes de traite et d'exploitation suivies

Lors de sa création, il y a dix ans, l'association ASTRÉE a été mandatée par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) pour identifier, héberger et accompagner les victimes de traite et d'exploitation. Grâce à cette structure unique en Suisse romande, le nombre de personnes suivies est passé de 30 en 2016 à 123 en 2024. Le Canton a renforcé la partie hébergement en 2025 et financera un local dédié aux consultations externes dès 2026.

En octobre 2025, l'association ASTRÉE fête ses dix ans. Depuis sa création, elle est mandatée et financée par le DSAS pour mettre en place et gérer un dispositif d'accompagnement des victimes de traite et d'exploitation des êtres humains dans le canton de Vaud. Cette structure est unique en Suisse romande. ASTRÉE identifie les victimes, les héberge et les accompagne (aide administrative, démarches juridiques, suivi santé physique et psychique, recherche de logement, insertion socio-professionnelle). Depuis 2015, l'association a identifié 268 personnes victimes et le nombre de personnes suivies est passé de 30 en 2016 à 123 en 2024. « Nous suivons les personnes concernées tout au long de leur parcours jusqu'au moment où elles ont trouvé un logement et peuvent mener de nouveau une vie indépendante, grâce à leur réintégration sociale », explique Angela Oriti, directrice d'ASTRÉE.

Les victimes de traite et d'exploitation sont des femmes, des hommes et des enfants de toute origine. Ces personnes sont recrutées, hébergées ou emmenées par des individus ou des réseaux internationaux de traite en Suisse ; on leur promet un travail bien rémunéré et un meilleur avenir. Finalement, elles se retrouvent menacées, leur passeport est confisqué et elles sont contraintes à des activités illicites, à la prostitution ou à travailler dans des domaines tels que l'aide à la personne, le ménage, la restauration, les travaux agricoles ou des petites entreprises.

Renforcement du dispositif cantonal

Pour mieux répondre aux besoins des victimes, le Canton a renforcé le dispositif d'hébergement en 2025, en augmentant le nombre de places de 8 à 10 dans les appartements de transition. En 2026, le Canton financera un local externe dédié aux

consultations ambulatoires pour permettre une meilleure séparation entre le suivi au sein du foyer et l'accompagnement des victimes non hébergées. Il sera également géré par ASTRÉE.

« La volonté du Canton de Vaud est de lutter activement contre la traite et l'exploitation des êtres humains. Le soutien aux victimes est aussi important que la poursuite des auteurs en justice », souligne Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat et cheffe du DSAS. A cet égard, le bilan est également positif. Le nombre de personnes qui osent briser le silence et déposer plainte, toujours avec l'aide d'ASTRÉE ainsi que le nombre de condamnations pour traite d'êtres humains ont augmenté depuis 2015. Plus d'une dizaine de condamnations ont été prononcées dans le canton de Vaud et en 2024, près de 36 procédures pénales étaient en cours, dont 15 nouvelles dénonciations.

Formation des acteurs concernés

Par ailleurs, l'association ASTRÉE forme les professionnels qui sont en contact avec des victimes potentielles, par exemple la police, le personnel du contrôle des habitants ou de l'inspection du travail et sensibilise le grand public, les communautés concernées et les institutions cantonales et nationales. Un travail qui porte ses fruits : le nombre de victimes signalées augmente année après année. En 2024, près de 40 nouvelles victimes ont été identifiées. « La traite reste toujours peu visible, mais, aujourd'hui, les professionnels concernés sont plus attentifs à ce phénomène, connaissent les signaux d'alerte et savent qu'ils peuvent s'adresser à nous. Les victimes sont aussi mieux informées sur leurs droits », se réjouit Angela Oriti. Avant la création d'ASTRÉE, seules 2 à 3 victimes étaient signalées par année.

L'action d'ASTRÉE est soutenue par différentes instances étatiques qui travaillent en réseau dans le cadre de la Table ronde cantonale dédiée, laquelle s'inscrit dans le dispositif national piloté par la fedpol.

Actions contre la traite des êtres humains

Encore jusqu'à fin octobre, dans le cadre [des semaines d'action contre la traite des êtres humains](#) coordonnées en Suisse par la Confédération et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plusieurs actions d'informations sont menées dans le canton de Vaud. Le Service de la population du Canton par exemple, a mis en place une [campagne de sensibilisation à l'intention du personnel des contrôles des habitants](#).

ASTRÉE fête officiellement ses dix ans d'existence le 16 octobre. A cette occasion, l'association lance une exposition d'œuvres, dessins, vidéos et récits de vie dédiée aux parcours des personnes victimes de traite des êtres humains. L'exposition sera également mise en ligne (www.astree.ch).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 octobre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, 021 316 50 04

Association ASTREE, Angela Oriti, directrice, 021 544 27 97